



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1984/64
28 février 1984

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Quarantième session
Point 24 de l'ordre du jour

ELECTION DES MEMBRES DE LA SOUS-COMMISSION DE LA LUTTE CONTRE LES
MESURES DISCRIMINATOIRES ET DE LA PROTECTION DES MINORITES

Lettre datée du 23 février 1984, adressée au Président de la Commission
des droits de l'homme par le représentant du Kampuchea démocratique à la
quarantième session de la Commission des droits de l'homme

Me référant au document E/CN.4/1984/47 du 25 janvier 1984 qui porte sur le point 24 de l'ordre du jour provisoire - Election des membres de la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités - j'ai l'honneur, au nom de la délégation du Kampuchea démocratique, d'informer Votre Excellence que le Kampuchea démocratique s'oppose fermement et catégoriquement aux candidatures des personnes dont la République socialiste du Viet Nam propose l'élection à la Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités, et ce pour les raisons suivantes :

1. Le régime actuel du Viet Nam n'a jamais respecté les droits des minorités nationales. Au contraire, tout au long de son histoire, le Viet Nam a toujours opprimé les minorités nationales, que ce soit à l'intérieur de ses frontières ou à l'étranger. Il a détruit leur culture, leur civilisation, leur langue et leur identité. Au XVIème siècle, le Viet Nam a absorbé tout un royaume, le Royaume islamique du Champa, qui est maintenant le Viet Nam du centre. Ses ressortissants, les Cham, n'ont aujourd'hui plus d'existence au Viet Nam, non plus que de culture, de civilisation, de langue ni d'identité. Les Khmers qui vivent dans le sud du Viet Nam, l'ancien Kampuchea Krom, qui faisait partie du Kump chea jusqu'au XVIIIème siècle, sont en train de subir le même sort que les Cham : leurs écoles, leurs villages, leurs pagodes, tout ce qui a une identité khmère a été détruit et aboli. Quant à un grand nombre de minorités qui vivent dans des zones montagneuses éloignées, notamment le long de la frontière avec le Laos, elles sont traitées comme des esclaves. Mais les faits prouvent qu'au Viet Nam toutes ces minorités nationales, groupées en divers mouvements et organisations, s'élèvent aujourd'hui contre l'actuel régime de Hanoï et luttent contre lui.

Il en est de même au-delà des frontières : les autorités vietnamiennes ont lancé et continuent de lancer leurs troupes d'agression contre le Laos et le Kampuchea. Pour occuper ces pays il est désormais évident pour tous que l'objectif de leur politique d'agression et d'expansion est de "vietnamiser" ces deux nations et leurs peuples.

2. En menant cette politique expansionniste, le régime actuel du Viet Nam foule aux pieds tous les principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies et du droit international, notamment le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Plus précisément, la République socialiste du Viet Nam refuse d'appliquer toutes les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Conseil économique et social et de la Commission des droits de l'homme.

La délégation du Kampuchea démocratique vous serait donc reconnaissante de bien vouloir faire connaître sa position à tous les membres de la Commission et de faire distribuer le texte de la présente lettre en tant que document officiel de la quarantième session de la Commission des droits de l'homme (point 24).

L'Ambassadeur,
Chef de la délégation

(signé) NGO PIN